

le matériel qui s'y trouve pour l'utiliser comme il l'entendrait. Les chefs de l'industrie à travers le Canada m'ont dit que le présent ministre a fait preuve d'un esprit d'équité au-dessus de tout reproche dans ses transactions, c'est comme il se doit, et qu'il ne s'est pas montré trop exigeant par le passé. Mais, monsieur l'Orateur, savez-vous, ou tout autre député sait-il qui sera le prochain ministre de la Production de défense? Nous l'ignorons.

Nous aimerions bien savoir à quoi nous en tenir. Il est possible que ce soit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin) et je suis porté à croire qu'il serait assez juste et s'efforcerait de bien remplir le poste sans verser dans le favoritisme politique. Ce pourrait être le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson).

**L'hon. M. Pearson:** Très improbable!

**M. Fraser (Peterborough):** Ce sera peut-être le ministre des Finances (M. Harris) ou quelque autre particulier qui placera le favoritisme politique au-dessus de tout. La semaine dernière, on inaugurerait un immeuble public à Peterborough. Les invitations n'ont été lancées ni par le ministre des Travaux publics (M. Winters), ni par le maître de poste (M. Côté), ni par son sous-ministre; c'était un parfait étranger qui s'en est occupé. Le député de Kingston (M. Henderson), celui de Hastings-Sud (M. Follwell), celui de Northumberland, Ont. (M. Robertson), celui de Durham (M. James) ont été invités.

Ces députés libéraux demeurent hors de cette circonscription, quelques-uns à une distance d'au moins 125 milles. Mais le député conservateur de Hastings-Frontenac (M. White) n'était pas invité, bien qu'il représente la moitié de la circonscription de Peterborough. Le député conservateur de Victoria, Ont. (M. Hodgson), qui représente la circonscription voisine, n'était pas non plus invité. Je regrette que cet incident se soit produit, car il est loin d'être agréable. Mais je crois qu'il démontre ce que j'essaye de prouver, c'est-à-dire l'éventualité d'avoir un ministre de la Production de défense qui soit entièrement préjugé.

**M. Hodgson:** N'y avait-il aucun sénateur présent?

**M. Fraser (Peterborough):** Un sénateur de Trenton y était; c'est lui qui dirigeait l'affaire. Mais la réunion a fini par nuire au parti libéral, trois libéraux de tous crins m'ayant déclaré depuis lors qu'à l'avenir ils voteraient pour le parti conservateur, car ils ne pouvaient supporter de telles conditions. L'un d'eux m'a déjà demandé d'appartenir à l'association, dont il est devenu membre,

[M. Fraser (Peterborough).]

et les deux autres s'apprentent à le devenir.

Le contribuable ordinaire en a assez des régies imposées non seulement à l'industrie mais encore aux particuliers. De quelque côté qu'on se tourne, on se heurte à une régie quelconque, qui nous pousse en avant ou nous retient en arrière. La patience publique a des limites. Le projet de loi dont nous sommes saisis constitue un exemple d'une mesure qui déplaît à la population, à moins qu'on n'y limite à trois ou à cinq ans les pouvoirs en question et qu'on n'élargisse un peu l'application des dispositions de la loi.

La mesure dont le ministre exige l'adoption semble tout à fait inoffensive. Elle n'a qu'onze lignes. Deux de ces lignes ne comportent qu'un mot. Mais l'essentiel du projet de loi est à la dernière ligne. Voici ce qu'on peut y lire: "L'article 41..."

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. L'honorable député aura l'obligeance de ne pas donner lecture de l'article du projet de loi.

**M. Fraser (Peterborough):** Parfait, Votre Honneur. Comme je le disais, tout ceci a l'air bien innocent. Si on dit que tel article doit être abrogé, on a l'impression qu'on supprime quelque chose de la loi sur la production de défense. Mais tout ce qu'on soustrait de cette loi c'est la limite de temps, le 31 juillet 1956. Adopter le projet de loi, c'est nous soumettre à cette loi jusqu'à la fin des temps.

Le parti conservateur n'a jamais dit que le ministère ne devrait pas exister. Nous sommes favorables à l'existence du ministère, mais il y a lieu de diminuer quelques-uns de ses pouvoirs ou, comme je le disais auparavant, de les modifier et d'imposer une limite à la validité de la loi. Le ministre a déjà dit qu'il s'ennuyait...

**Le très hon. M. Howe:** J'ai un appel.

**M. Fraser (Peterborough):** J'attends son retour. Je me réjouis fort que le débat ait été jusqu'ici si agréable et que tout le monde, malgré la chaleur, reste de bonne humeur.

**Une voix:** C'est ce que vous croyez.

**M. Fraser (Peterborough):** Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social vient d'émettre une observation, je crois. J'ai été très élogieux pour lui il y a quelques instants. J'espère qu'il lira mes paroles dans le compte rendu.

**L'hon. M. Martin:** On vient de me les rapporter. J'en rougis encore.

**M. Fraser (Peterborough):** Je ne sais pas combien d'éloges il faut rendre au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour le faire rougir, mais j'imagine que, sous son teint hâlé, il doit en falloir beaucoup.